



# GUIDE DE PROJET

**Adresse** : 25 Rue St-Gérard, Carrefour-Feuilles, Port-au-Prince - HAÏTI, **Phones** : 2224-4093 / 2224-4094 : **website** : [www.fondationavenir-ht.org](http://www.fondationavenir-ht.org)

## **LISTE DES SIGLES**

---

<b>FA</b>	Fondation Avenir
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour la Migration
<b>USAID</b>	United States, Agency International Development
<b>CHF</b>	Cooperative Housing Foundation
<b>EDC</b>	Education Development Center
<b>PRVA</b>	Programme de Réduction de la Violence Armée
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>MINUSTAH</b>	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
<b>CNDDR</b>	Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion
<b>CONATEL</b>	Conseil National des Télécommunications
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base

## **1. PRESENTATION DE L'ORGANISATION**

La Fondation Avenir est une organisation à but non lucratif créée en septembre 2003 dans un souci d'aider les pauvres spécifiquement ceux des zones marginales à s'aider eux-mêmes. Elle veut se spécialiser dans la distribution et l'accès aux Informations Technologiques, perçu comme outil de vulgarisation de savoir et de développement.

## **2. MISSION**

Notre mission est de rassembler le monde des affaires, de l'éducation et la communauté en général autour d'objectifs communs pour améliorer les relations de travail – formation dans l'intérêt des individus et de la société dans son ensemble, construisant ainsi une force de travail pourvue des capacités nécessaires pour exceller sur le marché. Car, nous cherchons à produire un impact positif sur la vie de ceux qui vivent dans la pauvreté absolue. C'est pourquoi nous œuvrons dans le plus strict respect des valeurs prônées par la FONDATION AVENIR et de l'intégrité des groupes cibles.

## **3. OBJECTIFS**

- a) L'accès aux informations sanitaires de base.
- b) L'éducation de base, la formation, l'encadrement et la mise en place de projets de Micro finances devant constituer une alternative de survie.
- c) L'intervention dans les communautés marginalisées devant faciliter le renforcement des structures organisationnelles de la communauté dans la prise en charge des actions de développement.

## **4. STRUCTURE OPERATIONNELLE**

La direction de LA FONDATION L'AVENIR est structurée de la manière suivante:

- Un Conseil de Directeurs, veillant à ce que les méthodes appliquées pour atteindre les objectifs, soient en adéquation avec la vision et la direction de l'organisme.
- Un Comité exécutif qui assure la gestion quotidienne et définit les objectifs de chaque département de la FA, qui sont les suivants:
  - Département aux Affaires financières
  - Département de Génie et d'Infrastructure
  - Département des Affaires communautaire
  - Département des Affaires Administratives et Logistiques
  - Département des Affaires financières.

- **Département des Affaires Financières**

Le département aux affaires financières dispose des compétences suivantes : LESLY Dumont, Conseiller Technique en Administration et Finance, Mr Herman Nelson, Comptable travaille sous la supervision du D.F.

- **Département de Génie et d'Infrastructure**

Le département de Génie et d'infrastructure disposent des compétences suivantes : Mr EDOUARD Charles, Conseiller Technique en Génie Civil et Infrastructures, Mlle Fabienne Julmisse, Architecte, Mr Ronald Day, Ing. en Génie Civil, Mr Saint-Hilaire Anney, Ing. en Génie Civil, Mlle MANNECK Nozine, Architecte, Mlle Miryame Belle, Architecte.

- **Département des Affaires communautaire**

Le département des Affaires communautaires dispose les compétences suivantes : RODOLPHE Debrosse, Assistant Directeur, Mr GERILIEN Jn Louis, Coach Manager et Responsable de ce Département, et les Agents de Terrains (Field Officer).

- **Département des Affaires Administratives et Logistiques**

Le département des Affaires et Logistiques dispose les compétences suivantes Mlle ODANE Simonis, Assistante Administrative, Mr MARCELIN PAUL Feguns, IT Manager / Logistic.

## 5. MODES D'INTERVENTIONS

La Fondation Avenir est une organisation Non Gouvernementale locale qui participe au développement des communautés en Haïti, qui contribue également au processus d'habilitation des communautés à travers des formations adaptées. Un accompagnement basé sur les besoins identifiés afin de développer les outils requis rendant les interventions auprès des communautés pérennes.

## 6. DOMAINES D'ACTIVITES

Dans sa quête de démocratie comme système politique, Haïti a connu pas mal de bouleversements sociopolitiques qui ont des effets tantôt positifs tantôt négatifs sur le fonctionnement du pays. Les plus récents changements qui ont été opérés dans l'appareil d'état, ajoutés à toutes les crises structurelles déjà existantes, ont déferlé sur le pays une vague de violence à nulle autre pareille. Généralement toutes les couches de la population sont victimes de ces actes de violence perpétrés à longueur de journée. Cependant, les gens qui vivent

dans les zones défavorisées sont les principales victimes de ce fléau. Ils sont victimes des affrontements des bandes armées qui établissent leur base dans les bidonvilles, représentant un lieu sûr pour leur cachette. Les institutions placées pour garantir un climat de paix dans le pays ne répondent pas adéquatement à cette situation traumatisante pour la population. Les réponses apportées par le pouvoir central, la police et la justice ne suffisent pas pour bloquer les actions meurtrières des groupes armés qui sèment la terreur. Pour cela, il fallait avoir des approches qui pourraient amener ces acteurs répressifs à déposer leurs armes et les aider contribué à la sécurité et le recouvrement économique du pays. C'est dans ce contexte que la FONDATION AVENIR a fait appel à différentes institutions travaillant déjà avec les structures locales haïtiennes pour la mise sur pied du projet dénommé « *Complexe Communautaire* ».

## **I.- TITRE DU PROJET**

Renforcement des capacités des acteurs communautaires pour la réduction de la violence, la construction de la paix, la sécurité et le recouvrement économique.

## **II.- CONTEXTE**

Une large part de la population est entassée dans des logements d'une pièce ou deux pièces, les services essentiels d'eau potable, de disposition des excréta, de ramassage des ordures font défaut. La fécondité est naturellement très élevée, et la mortalité générale dépasse de loin l'ensemble du pays. La population scolarisée n'a pas accès à l'éducation faute de moyens économiques.

Le chômage frappe plus de 40% de la population économiquement active. La Violence de rues, la délinquance juvénile, le climat d'insécurité nés de cette pauvreté provocante, créent un cadre de vie ponctuée de violence, intolérable. En somme, les cas de vols, de viols y sont légion et une infirme partie seulement est documentée par les organisations s'intéressant à cette problématique. Les jeunes, principaux acteurs de cette violence des rues, sont privés de tout, sont abandonnés à leur sort.

La violence a pris au cours de ces quinze dernières années, une proportion alarmante au sein de la société haïtienne. Dans certaines zones du pays, particulièrement les bidonvilles, la violence est devenue la principale forme d'expression. La capitale est le premier endroit où ce phénomène s'est manifesté. C'est en réponse à ce sombre tableau et en support à des actions

déjà engagées par la FONDATION AVENIR dans la région que ce projet est conçu.

Ce projet veut renforcer la formation qui avait déjà été donnée, ayant remis volontairement leurs armes à travers un processus de désarmement communautaire initié par le Programme des Nations Unies pour le Développement.

### III.- BUT DU PROJET

Ce projet vise à appuyer les communautés en Haïti afin de réduire la violence. Chaque département du pays montera un Organisation Communautaire de Base (OCB). Ce comité sera composé de représentants de la communauté auxquels seront offerts de la formation de base sur les termes décrits dans le tableau ci-dessous.

### IV.- STRATEGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMUNAUTAIRES

<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<b>0</b> <b>Analyse de la communauté sociale</b> <b>Analyse sécurité</b>	
<b>2</b> 1. Droit humain 2. Genre et Violence 3. Approche participatif 4. Neutralité et Impartialité 5. Sensibilisation et Mobilisation 6. Corruption et Transparence	<b>1</b> 1. Rôle de l'OCB 2. Rôle d'autorité locale 3. Responsabilité de coaching 4. Phase de formation 5. Plan de travail : But et Objectifs 6. Règlements OCB/Statut 7. Structuration/ Cartes d'identités 8. Steering committee for OCB 9. Cost Recovery
	<b>3</b> <b>Séminaire Pre-mapping</b>
<b>4</b> 1. Chercher les partenaires 2. Achat et logistiques 3. Finances et rapports financiers 4. Cycle de projet 5. Réduction	<b>5</b> 1. Mise en place des systèmes 2. Rédaction des projets : OCB

6. Plan de travail et calendrier	
6 1. Chercher partenaires 2. Bailleurs de fonds 3. Révisions	
Module ensuite : Gestion et Conflit	

D'autres personnalités, telles que les autorités locales, pourront tirer profit du programme de formation. Ce qui pourrait permettre de renforcer les rapports interrelationnels. A l'aide de programmes de formation et une gestion continue, ces comités seront équipés pour devenir des acteurs clé et effectifs dans la gestion de conflit et monter des projets de développement pour leurs communautés.

Chaque OCB montera un centre communautaire qui deviendra un Point Focal pour l'exécution des activités. Il servira de lieu de rencontres et pourrait se transformer en un petit centre d'affaires, où les membres de la communauté pourraient monter des petits projets communautaires et organiser des événements sociaux.

Présentement la FONDATION AVENIR intervient dans les départements suivants : dans l'Ouest (*Carrefour-Feuilles, Martissant, Bel-Air, Cité-Soleil, Petit-Goâve*), dans l'Artibonite (*Raboteau, Décahaux*) dans le Nord (*Ca-Haïtien, Limbé*), et dans le Sud (*Aux Cayes*).

Le modèle devant servir à renforcer la capacité au niveau de la communauté a déjà été expérimenté de manière réussie par la FONDATION AVENIR à Carrefour Feuilles en 2003.

#### V.- ACTIVITES DU PROJET

Les différentes activités liées à la mise en œuvre de ce projet seront réparties selon les grands axes qui suivent :

**a) Installation des OCB :** Il s'agit de faciliter l'acquisition d'espace devant héberger les structures communautaires et de les rendre responsables par devant la loi haïtienne. Ainsi, il convient de réaliser :

- Identification
- Etude de faisabilité

- Recommandations
- Accessibilité, Disponibilité [Eau, Energie]
- Installation de maisons (structures) préfabriquées, panneaux solaire et équipements
- Suivi à la mise en place des infrastructures
- Développement d'outils de gestion et de suivi (logistique, matériels, humain et financier pour OCB)

**b) *Accompagnement des OCB*** : Le renforcement des capacités des structures communautaires s'inscrit dans un souci d'autonomie et de prise en charge à long terme en vue de faciliter la mise en œuvre d'actions de réduction de la violence et de développement communautaire.

- Support à la programmation des activités proposées par les OCB
- Lancement/Exécutions de Projet
- Accompagnement financier, logistique et administratif
- Développement d'un calendrier de travail
- Développement des activités génératrices de revenus par le Centre
- Achat de matériels
- Planification d'activités de récréations pour consolider le processus de la réduction de la violence
- Développement d'outils de gestion et de suivi
- La mise sur pied d'un site web permettant une meilleure vulgarisation des activités des OCBs.

## **VI.- IMPLEMENTATION / MODALITES DU PROJET**

En complément, au plan de travail soumis, la Fondation Avenir poursuivra ses échanges avec les points focaux et les membres de chaque communauté, afin de se faire une idée réelle de la situation des sites d'interventions. Par ailleurs, la Fondation Avenir continuera d'implémenter l'approche participative transparente initiée pour un aboutissement heureux du processus.

Le suivi du plan de travail se poursuivra à travers des visites de sites dans les zones touchées. Un processus de légalisation adapté à chaque point de chute sera apprécié au cas par cas, après confirmation de sélection de site par les partenaires.

La formation théorique sera fournie à chaque OCB par La FONDATION AVENIR qui s'occupera également du suivi de la formation et

l'accompagnement requis pour l'habilitation de chaque structure communautaire de réduction de la violence.

La FONDATION AVENIR fournira l'appui Technique aux OCBs, elle sera chargée également de la gestion des fonds liée aux actions à mener identifiées dans le cadre du projet.

#### VII.- SUIVI & EVALUATION DU PROJET

- a) Conception et développement d'outils de gestion et de suivi pour les OCBs, et pour les activités.
- b) Elaboration du Plan d'Action Chronogramme d'activités
- c) Suivi de la planification journées de travail/Identification activités festivières [Caravane] Pré- Mapping.
- d) Discussions autour du Plan d'action.
- e) Suivi de la formation de renforcement de capacité
- f) Rapport de suivi des activités OCB
- g) Rapport mensuel
  - Activités réalisées
  - Action à entreprendre
  - Défis rencontrés
  - Futur Plan
- h) Réunions d'identification des bénéficiaires des OCB

#### VIII.- LES PARTENAIRES DU PROJET

Le consortium, responsable des activités à mener dans l'objectif de garantir cette paix prônée par les différents partenaires, est composé de différentes institutions nationales et internationales. Il regroupe le **PNUD/MINUSTAH**, le **CNDDR**, le **CONATEL**, le **CHF**, l'**OIM** et l'**USAID** et les différents **MAIRIES** du pays. Ils sont autonomes dans leurs actions sur le terrain mais pas indépendantes. Chacun de ces partenaires impliqués, a un rôle qui lui est spécifique dans l'atteinte des objectifs fixés préalablement.

- **MINUSTAH** : entend appuyer le projet à travers le Programme de Réduction de la Violence Armée (PRVA), le désarmement et réinsertion des membres des groupes armés.
- Le **PNUD/ PSC** : entend appuyer l'axe communautaire du projet en matière de Sécurité Humaine dans les pays en transition démocratique et/ou en situation de crise institutionnelle et sociale.
- La **FONDATION AVENIR (FA)** : est responsable de mise en œuvre (planification, suivi, évaluation) et de la mobilisation et gestion des

ressources financières, coordonne les activités, les interventions des partenaires liés à ce projet et assure le monitoring et l'accompagnement des communautés.

- Le **CNDDR** ; organe décisionnel technique et administratif de renforcement de la sécurité publique qui vise la paix sociale durable à travers le désarmement, le démantèlement des groupes armés illégalement et la réinsertion des individus désarmés.
- Les **MAIRIES**: entend appuyer le projet dans la mise en place d'une structure d'accompagnement dans leur circonscription, identifier l'espace où les Complexes Communautaires seront construits, participer et gérer les comités de suivi municipaux d'exécution du projet
- Le **CONATEL** : entend appuyer le projet dans la pénétration des technologies de l'information et de la communication les milieux reculés du pays (ruraux, urbains).
- Le **CHF / USAID** : entend appuyer ce projet à travers son Programme qui est de « Promouvoir la Stabilité par la Création d'Emplois et la Réhabilitation d'Infrastructures ». Le financement de l'USAID a permis à CHF International de développer un programme centré sur la revitalisation économique à travers différentes régions du pays. L'objectif final est d'assurer une stabilité sociale au moyen de création d'emplois et d'assurer que les projets d'infrastructure sont maintenus / entretenus sur le long terme, à travers les efforts coordonnés du secteur privé, du gouvernement local et de la communauté.
- L'**OIM** : entend apporter son support dans l'aménagement paysager des espaces du Complexe Communautaire des Gonaïves.

#### IX.- RISQUES

Il existe un certain nombre de risques associés à l'implantation du projet. Les risques auxquels on doit s'attendre incluent :

- *Le contexte de la sécurité en Haïti* : Bien que le démantèlement des groupes armés apporte des résultats encourageants depuis plusieurs mois, il demeure un risque élevé d'insécurité et de reprises des activités par de nouveaux groupes armés.
- *Le contrôle par les groupes armés* : la mise en œuvre des activités du projet dans les quartiers ciblés peut créer des tensions visant le contrôle des structures d'accompagnement ou des ressources gérés par les structures d'accompagnement par les groupes armés.

Cependant le succès d'une pareille initiative réside dans la mise en place des mécanismes d'adaptation qui peuvent être fournis pour assurer sa pérennité et repose sur la capacité des structures d'accompagnements.

#### **VIII.- RESULTATS ATTENDUS**

Reconnaissant la nécessité d'améliorer la sécurité communautaire en Haïti, et en s'inspirant de toutes les expériences décrites précédemment, ce projet entend bâtir la confiance, la stabilité et la sécurité en impliquant les acteurs étatiques dans un partenariat avec la communauté de manière à réduire et prévenir la violence et créer les conditions favorables au relèvement et développement économiques des communautés.

# ANNEXE I

---

## PROJETS REALISES PAR LA FA EN PARTENARIAT AVEC L'OIM (Année 2004- 2006)

### I- DESCRIPTION SUCCINCTE DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE L'AIRE VISEE PAR LE PROJET

La population de Carrefour-Feuilles vit dans des conditions difficiles. Une large part de la population est entassée dans des logements d'une pièce ou deux pièces, les services essentiels d'eau potable, de disposition des excréta, de ramassage des ordures font défaut. La fécondité est naturellement très élevée, et la mortalité générale dépasse de loin l'ensemble du pays. La population scolarisable n'a pas accès à l'éducation faute de moyen économique. Le chômage frappe plus de 40% de la population économique active. La violence des rues, la délinquance juvénile, le climat d'insécurité née de cette pauvreté provocante, créent un cadre de vie ponctuée de violence, intolérable. En somme, le cas de vols, de vils y sont légions et une infirme partie seulement est documentée par les organisations s'intéressant a cette problématique. Les jeunes principaux acteurs de cette violence des rues, sont privés de tout, sont abandonnés a leur sort.

### II- CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

La violence a pris au cours de ces quinze dernières années, une proportion alarmante au sein de la société haïtienne. Dans certaines zones du pays particulièrement les bidonvilles, la violence est devenue la principale forme d'expression. Situe au cœur de la capitale, Carrefour-Feuilles est l'un des quartiers ou ce phénomène s'est manifesté. C'est en réponse a ce sombre tableau que et en support e des actions déjà engagés par diverses institutions locales et Internationales que le Centre Social Educatif et Récréatif a vu le jour. Cette idée a été largement appuyé par des partenaires qui ont compris l'urgente nécessité d'offrir aux collectivités de cette zone de l'aire métropolitaine, particulièrement les jeunes de été espace aménagé. A coté d'autres partenaires, l'Office

Internationale pour la Migration (OIM) a supporté l'idée des sa genèse et ainsi a largement contribué a la réalisation de ces installations communautaires.

### III- PHOTOS PENDANT LA REHABILITATION DU FLAGSHIP DE CARREFOUR-FEUILLES



Vue externe du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles avant la réhabilitation.



Façade principale de la Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles en chantier.



Vue externe du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles avant la réhabilitation.



Vue externe du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles avant la réhabilitation.



Vue intérieure du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles avant la réhabilitation



Vue intérieure du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles avant la réhabilitation



Vue intérieure du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles avant la réhabilitation



Vue intérieure du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles en chantier.



Vue intérieure du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles en chantier.



Vue intérieure du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles en chantier.

## V- PHOTOS APRES LA REHABILITATION DU FLATSHIG DE CARREFOUR-FEUILLES



Vue externe du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles après la réhabilitation.



Vue externe du Flagship de St-Gérard, Carrefour-Feuilles après la réhabilitation.



Aménagement de la classe en formation IT, dans le bâtiment du Flagship de St Gérard / Fondation Avenir



Construction de la salle d'éducation de base, dans le bâtiment du Flagship / Fondation Avenir



Construction de la salle du Cyber Centre C3, dans le bâtiment du Flagship / Fondation Avenir



Construction des cabines téléphoniques du Cyber Centre C3, dans le bâtiment du Flagship / Fondation Avenir



Aménagement de la Salle de conférence dans le bâtiment du Flagship / Fondation Avenir



Aménagement des bureaux dans le bâtiment du Flagship / Fondation Avenir

## ANNEXE II

# PROJETS REALISES PAR LA FA EN PARTENARIAT AVEC L'USAID/EDC et CONATEL (Année 2005- 2006)

**TITRE DU PROJET :**

Réduction de la violence et création d'emploi en milieu urbain en Haïti à travers des Cyber centres Communautaires (C3)

**OBJECTIF DU PROJET :**

Accroître chez les jeunes non scolarisés leurs capacités de base en écriture et dans d'autres domaines, par la création d'emploi et en développement des opportunités, comme méthodes pour diminuer leurs implications dans les conflits.

Offrir aux jeunes non scolarisés des possibilités de réintégration dans la communauté, d'emploi et de développer de leur habilités.

Renforcer la capacité d'AVENIR à fournir des services IT et des formations à des jeunes a risqué à Carrefour-Feuilles.

**DURÉE :** 12 mois

**SOURCE DE FINANCEMENT :**

USAID Washington DC CMM

USAID Washington Haïti, Education

PNUD

OTI/OIM

**STRUCTURE OPERATIONNELLE:**

Le personnel de la FA lié au projet consistera principalement en un Directeur de projet (Vladimir Laborde) et d'un spécialiste en développement communautaire et des jeunes. Un consultant pour support technique dans les IT de même qu'un spécialiste en montage de Cyber Centre, en éducation et en IT seront engagés pour des appuis additionnels, IDEJEN fournira une assistance à travers son Field Project Coordinator / Guerda Previllon, son responsable financier Manager (TBD), son agent de terrain/ Cenador Sainvil, l'EQUIP3/Youth Trust Associate Project Director / Melanie Beauvy, et enfin un expert en création de cyber centre communautaires autonomes durables.

#### **CONCEPTION DU PROJET :**

Les éléments de la conception du projet incluent : développement d'un modèle d'entreprise et d'une stratégie pérenne ; recrutement des jeunes ; établissement des cybers centres ; formation des jeunes ; plans de transitions pour les jeunes ; renforcement de la capacité des ONG et la promotion de l'respect social chez les entreprises du domaine IT.

#### **DEVELOPPEMENT D'UN MODELE D'ENTREPRISE ET D'UNE STRATEGIE PERENNE**

Une étude préliminaire de faisabilité sera conduite dans les premiers d'implantation du projet pour identifier les services qu'un cyber centre communautaire peut offrir à la communauté ciblée. L'analyse de la demande permettra de déterminer les services les plus appropriés à assurer une rentabilité rapide et durable. Les services peuvent inclure : téléphone, internet, jeu, VOIP (Voice Over Internet Protocol), dactylographie, photocopies etc.

L'étude de faisabilité servira de base au concept de modèle d'entreprise et d'une stratégie pérenne pour le projet C3. Huit jeunes seront recrutés dès le début du projet et impliqués dans l'étude faisabilité et dans le développement d'un plan d'affaire.

#### **RECRUTEMENT DES JEUNES**

Trente jeunes seront recrutés, observés et orientés dans le projet. Ces jeunes formeront un groupe très hétérogènes, avec cependant deux grands axes : 1- participation préalable et non participation dans des conflits violents (bandes de jeunes) ; 2- niveau d'instruction.

En choisissant les jeunes, le staff du projet s'efforcera d'obtenir un large éventail de niveau académique, de tel sorte que dans le groupe plusieurs soit à même d'accomplir des tâches plus complexes comme la comptabilité et la navigation sur le web. De plus l'alphabétisation et l'instruction directe devrait augmenter les capacités en écriture et en arithmétique des jeunes.

**CYBER CENTRE :**

C3 projette de créer trois (3) cyber centre dans une période de 12 mois : un centre Flagship et trois (3) cyber centres communautaires. Le projet débutera avec la création d'un cyber centres communautaire suivi du Flagship. A partir du succès de ces deux premiers startups et dépendant de la mobilisation de fonds additionnels, un troisième centre sera créé.

La localisation des sites se fera de concert avec le EDC/EDEJEN, le PNUD, et HTI/OIM qui mènent déjà des projets communautaires à Carrefour-Feuilles. Le PNUD s'est déjà engagé à financer le projet C3.

**FORMATION DES JEUNES :**

Le projet offrira aux jeunes de multiples possibilités de formation. Le spectre englobera le développement des habilités individuelles, la formation en résolution de conflit, l'informatique, la gestion, la maintenance des équipements, le service à la clientèle et des rudiments de gestion financière. Les cybers centres devront générer assez de revenus pour couvrir les salaires et les frais d'opérations. Certaines formations liées au fonctionnement quotidien des cybers centres se feront sur le tas : gestion des micro-entreprises, maintenance, service à la clientèle. Une formation formelle fournie par Student in Free Entreprise (Bethune-Cookman College) et par des industriels du monde IT complétera la première partie. L'emphase sera aussi portée sur des ours d'alphabétisations et d'arithmétique pour les jeunes appelés à recevoir une formation en IT

De plus, des évolutions de programmes destinés aux jeunes ont montré que la formation technique n'est suffisante pour assurer le succès. Il faut développer leurs habilités et leur sens d'emploi, accentuer l'accompagnement psychosocial et les suivre par des adultes competents. Ils devraient aussi profiter d'activités destinés à promouvoir leur intégration dans la communauté et leur participation au processus civique. Par exemple, pratiquer des simulations d'enregistrement de votants, sports activités récréatives et culturelles.

**SERVICES COMMUNAUTAIRES :**

Le centre Flagship offrira un paquet de services à la communauté tout entière, allant au delà des appels téléphoniques. Ce centre sera à l'avant-garde pour les activités d'intégration ainsi que pour d'autres formations plus ciblées.



Lancement du projet C3 de Carrefour Feuilles au Falgship / Fondation Avenir, l'assistance



Lancement du projet C3 de Carrefour Feuilles au Falgship / Fondation Avenir (Mr Vincent Grammont, MINUSTAH/UNDP).



Lancement du projet C3 de Carrefour Feuilles au Falgship / Fondation Avenir (Mme Grace Land, USAID).



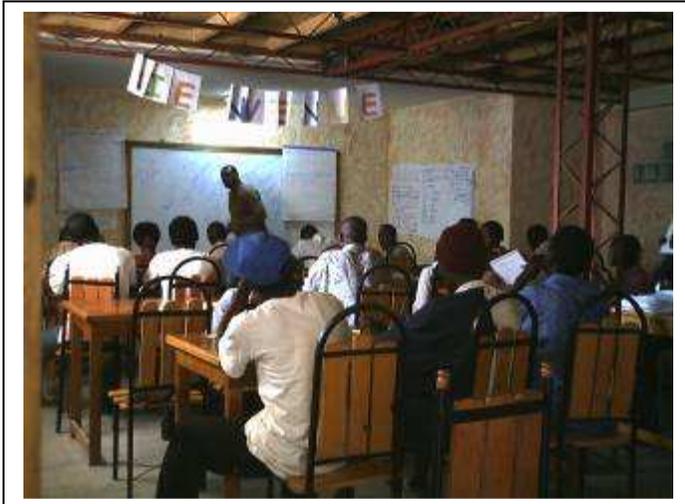
Lancement du projet C3 de Carrefour Feuilles au Falgship / Fondation Avenir (Mr Montaigne Marcelin, Directeur du CONATEL).



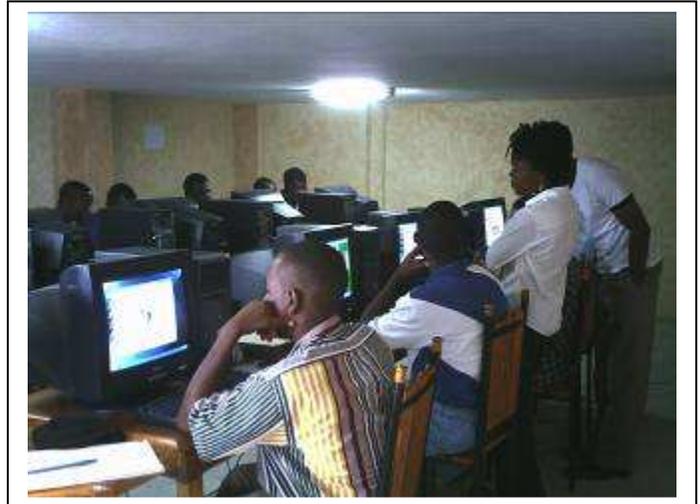
Lancement du projet C3 de Carrefour Feuilles au Falgship / Fondation Avenir (Mr Vladimir Laborde, Directeur Exécutif de la FA).



Lancement du projet C3 de Carrefour Feuilles au Falgship / Fondation Avenir (un représentant des Organisations de Base de Carrefour-Feuilles).



Séminaire dans la salle de d'éducation de base, avec les membres de la communauté de Carrefour Feuilles au Flagship / Fondation Avenir



Cours en informatique dans la salle de formation IT Informations Technologiques, pour les gens de la communauté de Carrefour Feuilles



Activités socioculturelles, dans la salle polyvalente du Flagship / Fondation Avenir

# ANNEXE IV

## PROJETS REALISES PAR LA FA EN PARTENARIAT AVEC LA MINUSTAH / PNUD (Année 2006- 2007)

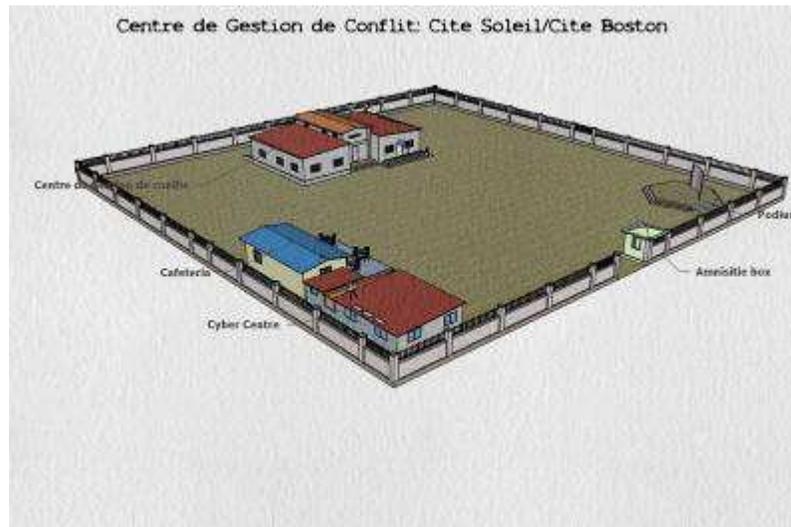
Complexe Communautaire :  
Cap-Haitien/ Parc Arsenal



Complexe Communautaire :  
Gonaives/ Ecole Nle de Descahos



Centre de Gestion de Conflit: Cite Soleil/Cite Boston



## ANNEXE III

---

# PROJETS REALISES PAR LA FA EN PARTENARIAT AVEC LE CHF / KATA / USAID et CONATEL (Année 2007 - 2008)

### **B. Enonce du problème**

Le développement participatif tel que préconiser par la FA requiert en plus d'une bonne planification, l'implication des concernés, la participation de tous les acteurs. C'est pourquoi, le projet touche différents volets. Un aspect formation à l'emploi, la réhabilitation du parc et le renforcement organisationnel.

Dans le cas de l'espace sportif du Parc Arsenal, une mauvaise gestion est faite ce dernier. Tous les dispositifs nécessaires aux loisirs (kiosque, bâtiment) sont en état de désuétude et de délabrement. Les endroits servant de lieux de détente pour les riverains et les visiteurs sont en nette détérioration, surtout ceux se trouvant aux abords du canal. Le parterre du site est en décrépitude et des les riverains à cause de l'état du Parc l'utilise comme site naturel pour décharger leurs déchets. Conséquemment cela cause des problèmes de santé publique comme des odeurs nauséabondes à proximité canal, ou sont déposés des tonnes de déchets...etc. De plus le Parc n'est pas éclairé et la clôture mérite d'être refaite. Tout ceci est causé par une gestion inefficace de l'espace. De ce fait, le Parc dans son essence même comme espace de divertissement et de détente ne peut répondre aux objectifs pour lesquels il était créé.

Par rapport à cette problématique, il devient urgent et important d'apporter des éléments de réponse.

### **C. Enonce des Solutions**

Cette proposition répond à différentes préoccupations. En premier lieu, la réhabilitation de la totalité du site est le meilleur moyen pouvant aider à garder l'espace du Parc Arsenal sain et attrayant. Après la réhabilitation, la construction

d'un Complexe avec un Centre Communautaire ( Centre d'Incubation), un Cyber Centre, un Espace Socioculturel incluant un Amphithéâtre, un espace de jeux sportifs avec gradins, un espace vocationnel, des parkings etc... est la solution la plus durable et la plus efficace devant apporter un mieux être à la population de la zone en terme de loisir, de formation, de détente etc. Comme effet direct, les problèmes d'insalubrité pouvant apporter des germes de maladies à la population seront réduits considérablement. En somme, le projet de rénovation du parc Arsenal offrira aux jeunes un espace de loisir et de récréation, en plus d'être un lieu dédié à la formation et l'apprentissage en général. Le complexe sera également doté d'espaces ou pourront être organiser des activités socioculturelles, ou/et des réunions communautaires.

## **D. Objectifs du projet**

### **I. Objectif Principal**

- ✚ Construire un **Complexe Communautaire** ayant un espace socioculturel avec Amphithéâtre, des espaces sportifs avec gradins, un Cyber centre, Un centre communautaire, un espace vocationnel, et un parking desservant celui-ci.

### **II. Objectifs Spécifiques**

- ✓ Fournir un accompagnement adapté aux Acteurs Communautaires, les Organisation(s) Communautaire(s) de Base **[OCB(s)]** identifiés dans la zone, impliquant les aspects légaux, initier le processus d'habilitation de ceux-ci aboutissant à leur autonomie progressive.
- ✓ Rendre disponible le terrain en concertation avec les collectivités et enregistrer le transfert de propriété pour la Construction du complexe Communautaire pour l'**OCB** du Cap Haïtien
- ✓ Mettre en place un réseau indépendant d'initiatives sur la réduction de la violence, la promotion du dialogue et la gestion de conflit.
- ✓

## **E. Emplois estimatifs à générer**

Le projet de construction a été élaboré en conformité avec les communautés touchées, et favorisera la création d'emplois technique et non technique, devant permettre à la population des zones spécifiquement de trouver des emplois pouvant leur assurer un revenu pendant un certain temps. A part, les cadres, la grande majorité des emplois seront destinés à la main d'œuvre qualifiée et non qualifiée c'est-à-dire les gens de la population qui vont participer dans les

activités du projet. La **Construction du Complexe Communautaire du Parc Arsenal** va générer **Cent Onze** (111) emplois dans son ensemble.

Des emplois seront créés et ne dépasseront pas la durée du projet. D'autre part, une évaluation en pourcentage nous montre que dans la totalité des emplois nécessaires pour la Construction du Complexe, c'est-à-dire des 111 personnes, 85% (95) des emplois seront destinés vers la main d'œuvre qualifiée tels : Forman, charpentiers, mâçons, contremaîtres, ferronniers, topographes, électriciens, ferrailleurs etc. ; la main d'œuvre non qualifiée a savoir : manutentionnaires et autres. Les 15% (16) seront des cadres tels : Gestionnaire du projet, chargé des activités de terrain (coordonnateur des activités communautaires), Ingénieur superviseur, Ingénieur résident, Architecte, Mobilisateur communautaire, Comptable

## **F. Communautés et Zones Hautement Instables (ZHI) concernés**

Dans les stratégies d'intervention de la Fondation Avenir, l'un des aspects qui est toujours pris en compte est l'implication et la participation des communautés depuis l'identification du projet jusqu'à l'aboutissement du processus. Cette façon de faire permet toujours de travailler en concertation avec les différents groupes issus des communautés bénéficiaires des projets que nous exécutons afin d'assurer la durabilité de nos réalisations. Nous tenons toujours à converger les forces vives des communautés, les organisations de base, les collectivités territoriales, la société civile, le secteur des affaires vers un objectif commun le développement des communautés les plus marginalisées.

En ce sens, dans le cadre de la réalisation de ce projet, la meilleure stratégie a été utilisée. Dans l'objectif de rendre pérenne le Complexe qui va desservir toute la population en générale et spécifiquement les groupes cibles, une place neutre a été choisie. Cette zone est très rarement affectée par les climats de violence ponctuelle qui secouent la ville. Cette stratégie utilisée va permettre à toutes les couches de la population d'avoir accès au service du Complexe quelque soit son idéologie, son origine, son statut, sa position sociale etc... Notre approche d'intervention repose sur l'implication des communautés à toutes les étapes du processus initié.

De plus, même si les zones hautement instables sont en ébullition, le Complexe n'aura pas de difficultés à fonctionner puisqu'il se trouve dans une zone neutre. En effet les zones dites hautement instables concernées par la Construction du Complexe se trouvent en périphéries de la zone choisie qu'est le Parc Arsenal. Le parc localise a carénage desservira la ville du Cap Haïtien, Bande du Nord.

## **Nombre et description des bénéficiaires directs et indirects**

Plusieurs secteurs de la population vont bénéficier des activités du projet que ce soit de façon directe ou indirectement. Le projet amènera des emplois générateurs de revenus pendant plus de trois mois, un nouveau cadre environnemental sera créé dans la zone, la population aura accès à des services de qualité qui étaient jusqu'à présent limités dans l'espace et dans le temps. En termes de bénéficiaires, ils sont très variés, d'abord les Cent Onze (111) bénéficiaires directs, près de Dix Mille Trois Cent Soixante Quatre (10,364), Trois Mille Cinq Cent (3,500) jeunes des deux sexes utilisateurs ou/et spectateurs constituent également les bénéficiaires du projet. Ils formeront la main d'œuvre technique et non technique qui sera recrutée dans le cadre du projet.

### **Bénéficiaires directs**

En effet, les bénéficiaires directs du projet sont tous ceux qui gagnent un revenu pour des services et des produits fournis dans le cadre des activités du projet, c'est-à-dire les **Cent Onze** (111) contractuels temporels du projet. Ils seront en fonction des compétences disponibles : Gestionnaire du projet, charge des activités de terrain, Ingénieurs superviseur, ingénieur résident, architecte, mobilisateur communautaire, topographes, Forman, charpentiers, responsables de dépôt, mâçons, contremaîtres, chauffeurs pour les transports, ferronniers, électriciens, ouvriers, manœuvres etc.

Les groupes cibles par le projet seront eux aussi des bénéficiaires directs puisqu'ils seront les personnes formant les groupes d'intérêts spéciaux devant participer aux activités de réinsertion et de réintégration. Les gens habitant la localité, les élèves (des deux sexes), les jeunes membres ou non d'organisations de base (des deux sexes) font parti aussi de cette catégorie puisque l'endroit deviendra un lieu d'attraction et de fréquentation. Le projet vise près de Trois Mille Cinq Cent (3,500) jeunes des deux sexes, toutes catégories confondues. Il y a des possibilités de développement d'autres activités économiques dans l'aire d'intervention du projet.

### **Bénéficiaires indirects**

Les bénéficiaires indirects sont tous ceux qui vont être touchés par les activités du projet et ce qu'elles génèrent en termes de retombées positives. De ce fait toutes les familles des employés du projet. Si nous considérons que chaque contractuel du projet sort d'une famille différente, c'est-à-dire **Cent Onze** (111) familles à raison de six (6) personnes par famille, **Six Cent Soixante Dix** (670) personnes environs seront touchées par les emplois qui seront générés par le

projet. De part les services que va fournir le Complexe, toute la population de la commune du Cap seront le plus grand bénéficiaire. En somme, nous espérons que ces activités auront un impact positif sur le cycle de la violence, au Cap.

## **G. Description Détaillée et Portée du Projet**

Dans sa conception, le projet est articulé autour de différents axes d'intervention. Entre autres axes d'intervention, il y a :

### ⊙ **Mise en place communautaire**

Cet axe fait référence aux consultations devant aboutir à la création d'un comité qui sera chargé du contrôle et de la supervision de la structure communautaire appelée à gérer les installations après formation et accompagnement. Ce comité sera composé du représentant de la mairie, du représentant du Ministère de l'Éducation Nationale, du représentant de la Secrétairerie d'état à la Jeunesse aux Sports, du représentant d'une Fédération d'organisation s'occupant de sport et loisir au Cap Haïtien et un jeune préférablement de sexe féminin, mais membre d'une entité sportive, conséquemment bénéficiaire du projet. Parallèlement les séances de formation devront être planifiées et mises en route, et la structure communautaire rodée. Ce comité sera régi par des normes et procédures qui seront définies en concertation avec les membres recommandés par chaque entité représentée. La communauté sera également impliquée dans le processus de recrutement des ouvriers non techniques eu égard à certains critères discutés, compris et acceptés par tous.

### ⊙ **Les aspects légaux de l'acquisition du terrain du Parc Arsenal.**

Cet aspect prend en compte, l'autorisation de jouissance délivrée par les autorités compétentes :

- La Mairie,
- **ISPAN**, est consentant
- Ministère du Tourisme, soumission des plans etc.

En somme nous disposons du droit de jouissance de la Mairie ainsi que le papier délivré par la **DGI** en pareil cas.

### ⊙ **La réhabilitation de l'espace du Parc Arsenal**

La réhabilitation du parc Arsenal respectera les plans proposés par module.

### ⊙ **La Construction du Complexe Communautaire**

La construction du complexe sera exécutée en fonction de ce qui est proposé et convenu

⊙ **L'installation des matériels et équipements du Complexe Communautaire**

Les matériels et équipements qui sont dédiés au complexe seront installés dès réception après l'aménagement des comptoirs et cabines. Il demeure entendu que les issues de sécurités seront également préalablement installés.

⊙ **L'accompagnement de la structure gérante du Complexe**

Les acteurs communautaires bénéficieront de l'accompagnement en plus des sessions de formation planifiées. Ils apprendront en faisant et seront incubés pendant une période de douze mois. Ils recevront dans un premier temps une formation théorique qui sera suivie de l'accompagnement dans l'exécution des travaux.

L'approche d'habilitation est privilégiée et expérimentée par la FA dans le cadre de la mise en œuvre des projets communautaires déjà exécutés en concert avec d'autres partenaires dans d'autres endroits du pays. Elle consiste en :

- a) Un suivi rapproché de la formation en Informations Technologiques, témoignera des progrès réalisés par les acteurs communautaires, personnels des Centres Communautaires.
- b) Une formation en Gestion des petites entreprises, avec un focus sur la gestion de Centre Communautaire en tenant compte des leçons apprises.
- c) Une formation/Suivi de la Gestion Financière, Administrative, des Ressources Humaines et du service et de la clientèle dans le Centre proprement dit.
- d) Révision des outils de gestion du Complexe Communautaire Cyber appelée "on the job training" après les sessions de formation, sera organisée.
- e) Accompagnement / Renforcement dans la gestion du Complexe Communautaire Cyber.
- f) Implémentation & Application des règlements & Procédures/ Suivi.

En somme, des activités génératrices de revenus à coûts réduits mais compétitifs seront organisées. La gestion efficace du Complexe Communautaire est une phase très importante du projet car elle couvre l'aspect habilitation de la communauté, ce qui implique la formation à la carte des Acteurs Communautaires, le suivi des participants impliqués jusqu'au moment où ils seront à mêmes d'utiliser efficacement les enseignements reçus, les mettre en

pratique, favorablement et développer l'entrepreneuriat individuel ou de groupe en plus de gérer efficacement le Complexe.

## **H. Impacts recherches/ Résultats attendus**

La Construction du Complexe Communautaire aura comme premier effet de rendre le Parc Arsenal attrayant aux yeux de la population de la zone et de toutes personnes requérant les services du Complexe. A travers les divers modules qui seront insérés dans le Complexe, les jeunes de la population principalement auront un espace sain de divertissement et d'épanouissement et donc les infrastructures de sports et loisir seront améliorées.

En somme une bonne partie de la population du Cap Haïtien aura accès au Complexe Communautaire. Les écoles pourront l'utiliser pour l'organisation de championnats inter quartiers et interscolaires, les communautés des quartiers de proximités de mêmes. Plus de Trente (30) écoles pourront utiliser au moment des championnats, et environ **Trois Mille Cinq Cents (3,500)** jeunes des deux sexes y participeront comme acteurs ou spectateurs. De plus, les jeunes auront à leur disposition un Cyber Centre et d'une salle de formation que les Organisations Non Gouvernementales, les Organisations de base, les institutions relevant de l'état pourront valablement utiliser, moyennant une contribution.

Ceci peut les éviter de canaliser leur agressivité et frustration vers une certaine forme de violence organisée qui peut être préjudiciable aux collectivités. Ce complexe donnera la possibilité d'intégration des jeunes et des moins jeunes à travers des activités de formation, de loisirs, de détente, d'activités socioculturelles, sportives etc... En d'autres termes, le complexe sera une alternative par rapport au cycle de violence qui prévaut dans les quartiers chauds de la commune du Cap Haïtien.

De plus la construction du Complexe, créera environ **Cent Onze (111)** emplois temporaires. Ils seront en fonction des compétences disponibles : ingénieur résident, mobilisateur communautaire, topographes, foreman, charpentiers, responsable de dépôts, maçons, contremaître, chauffeurs pour les transports, ferronniers, électriciens, ouvriers, manœuvres etc.

Par ailleurs, la communauté bénéficiera de plusieurs sessions de formation et un apprentissage associé à l'exercice de gestion communautaire leur sera offert. Ils apprendront en faisant. Ainsi ils auront la possibilité d'améliorer leur savoir faire.



Vue des personnes travaillant sur le chantier du Parc Arsenal / Cap-Haïtien



Vue du gradin du terrain de basket ball du chantier de Parc Arsenal / Cap-Haïtien



Vue du kiosque en construction du chantier de Parc Arsenal / Cap-Haïtien.



Vue de la construction du terrain de basket du chantier de Parc Arsenal / Cap-Haïtien.



Vue de la construction du cyber centre communautaire du Parc Arsenal / Cap-Haïtien.



Vue de la construction du kiosque du Parc Arsenal / Cap-Haïtien.

# ANNEXE III

---

## PROJETS REALISES PAR LA FA EN PARTENARIAT AVEC LE PACT-HAITI / USAID (Année 2007 - 2008)

### I- Résumé

Depuis plusieurs années, Haïti est emprisonnée dans un cycle de violence nourri par une instabilité sociopolitique chronique. La prolifération et l'utilisation des armes à feu sont au centre de cette violence qui caractérise le quotidien de chaque citoyen haïtien. Mais cette situation est due en grande partie à la précarité des conditions d'existence d'une population de plus de 350,000 âmes.

Les conditions socioéconomiques se dégradent de jours en jour et l'accès à un emploi stable voire temporaire. En somme une des préoccupations identifiées demeurent le taux de chômage très élevé constaté au niveau de la population active.

Ce projet vise l'assainissement de (6) six zones de la commune de Cité Soleil. De plus, il offrira un travail temporaire à 276 personnes des quartiers ciblés sur une période 36 jours. L'essentiel du personnel proviendra des quartiers touchés. Des équipes seront constituées, chacune d'elle comprendra un chef d'équipe qui supervisera le travail de 12 ouvriers. Le projet touchera les communautés de : **3 Bébé, Soley 9, Soley 17, Ti Haïti, Belekou, Wharf de Cité Soleil.**

La Fondation Avenir s'est spécialisée dans la formation et le renforcement de groupes. Elle favorise l'équité de genre et l'excellence est fortement encouragée. Nos professionnels constituent une expérience de près de cinquante années cumulée dans des domaines aussi variés que diversifiés dans le secteur du développement durable. Il durera 36 jours et coûtera 2,502.196 gourdes. La Fondation Avenir contribuera a hauteur de 982,200 gourdes. La contribution sollicitée du PACT s'élève à 1,519.996 gourdes.

## **2-. Contexte Général/Présentation du milieu d'exécution**

La commune de Cité Soleil est un vaste bidonville hautement populaire, dont la population est estimée à plus de 300,000 habitants. Il est situé dans la banlieue nord de la capitale de Port au Prince. Il se compose de 34 localités ou sous-quartiers, dont les principaux sont Bois Neuf, Drouillard, Lintheau, Ti Haïti, Soleil 17, Brooklyn, Belekou, Boston, Bois neuf.... La cité concentre bon nombre de problèmes et les conditions de vie y sont inhumaines, tel que : surpopulation, manque d'infrastructures de base, hygiène déplorable, insécurité endémique, absence de ramassage des ordures ménagères, assainissement, et absence d'opportunités socio-économiques.

Tous ces facteurs se conjuguent pour faciliter et à alimenter le cycle de la violence dans la Cité Soleil. La violence s'est intensifiée dans la Cité après la chute de l'ancien Président le 29 février 2004. Ce projet pilote couvrira les 6 localités de Cité Soleil. (Voir ci-dessous le schéma de la mise en œuvre des phases)

Loin d'être le seul quartier où la violence fait loi, Cité Soleil émerge comme l'une des communautés la plus affectée. La commune de Cité Soleil, depuis quelques temps était devenue le repaire principal des différents groupes criminels manipulés bien souvent à des fins politiques. Cette zone leur a servi de base de regroupement et de replis avant et après les actions violentes. Aujourd'hui, un calme apparent règne dans la Cité. Il est désormais possible d'intervenir avec moins de souci qu'il y a deux ans. Il offrira l'opportunité d'un travail temporaire à six groupes de 12 personnes, avec trois roulements de 72 personnes tous les quinze jours, soit un total de 276 personnes pour les 36 jours. L'équité de genre sera prise en compte et 30% des personnes recrutées seront des femmes.

